Archives parlementaires

L'agent national d'Apt présente la liste des prêtres du district ayant abdiqué, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

L'agent national d'Apt présente la liste des prêtres du district ayant abdiqué, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 193-194;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13760_t1_0193_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

pour les frais de la guerre, pendant le mois de Floréal.

Signé, **Friry, Laroche et Gomé.**

Mention honorable des dons, insertion au bulletin (1).

33

L'agent national du district d'Apt, département de Vaucluse envoie le tableau des prêtres qui ont abdiqué; il annonce l'envoi de 548 marcs 6 onces 1 gros d'argenterie, versés à Marseille, et que 260 marcs, 1 gros vont sous peu prendre la route du creuset national.

Il donne aussi le détail des offrandes faites par diverses communes de son ressort, qui existent dans le magasin, elles consistent en 983 chemises, 46 paires de souliers, 162 paires de bas, 4 culottes, etc., et 1857 liv. 6 sous en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Apt, 25 flor. II*] (3).

Je vous adresse sous ce pli, dignes représentans, le tableau des ci-devant prêtres qui ont abdiqué leur métier; la défaite de ces charlatans a produit 808 marcs, 6 onces, 2 gros d'argenterie, dont 548 marcs 6 onces, 1 gros ont déjà été versés à Marseille par l'administration d'après les ordres de votre collègue Maignet, envoyé dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse; les 260 marcs, 1 gros, qui restent vont sous peu prendre la route du creuset national.

Les dons faits par les communes de mon ressort, pour être délivrés à nos intrépides défenseurs et qui existent dans le magasin militaire consistent en 983 chemises, 46 paires souliers, 162 bas, 4 culottes, 6 guêtres, 47 sacs de toile, 1 paire de bottes, 1 canne de 7 pans cadis, 7 draps de lit, 30 serviettes, 1 mouchoir, 1 redingote, 1 chapeau et 1857 l. 6 s. en assignats.

La vente des biens des émigrés se poursuit toujours à galop, et chacun s'empresse d'en acquérir; divers lots estimés 8842 liv. ont été portés à 20 530 liv.

Citoyens représentans, le vœu des républicains du district d'Apt se réunit à ce que vous continuiez vos glorieux travaux, et que vous n'abandonniez votre poste que lorsque le peuple français pourra jouir tranquillement de l'édifice majestueux que vous lui avez élevé. S. et F. et vive la République ! ».

ROMAU.

[*Liste des ci-devant prêtres ayant abdiqué*].

NOMS ET PRENOMS *des Citoyens qui ont abdiqué*	COMMUNES *où ils résidoient*	DATE *de leur Abdication*	TITRE *sous lequel ils ont exercé leurs fonctions*
Joseph Moullet.	Castellet	6 ventôse	Curé
Guil.-François Barrielle.	Apt	9 ventôse	Vicaire
Bruno Roux.	Goult	10 ventôse	Curé
Grangier.	Goult	13 ventôse	Vicaire
Jean-Baptiste Melchior.	Apt	22 ventôse	Vicaire
Jean-Joseph Roux.	Apt	27 ventôse	Curé
Jean-Joseph Rastouil.	Murs	27 ventôse	Curé
Jean-Pierr-Thomas Isnard.	Roussillon	27 ventôse	Curé
Joseph-Charles Aubert.	Joucas	27 ventôse	Curé
Henry Lazaré.	Auribeau	27 ventôse	Curé
Pons.	Saignon	27 ventôse	Curé
Charles Barthelemy.	Apt	27 ventôse	Vicaire
Barthelemy Beillier.	Oppède	27 ventôse	Curé
Leth.	La-coste	27 ventôse	Curé
Jean-François-Paul Gruzu.	Murs	27 ventôse	Vicaire
Joseph-Placide-Aubin Ferre.	Villars	1 germinal	Curé
Beillier.	Oppède	2 germinal	Ancien chanoine
Fréjus.	Sivergues	2 germinal	Provicaire
Cougourdan.	Lourmarin	2 germinal	Curé
Granier.	Lauris	2 germinal	Curé
Pierre Tempier.	Menerbes	3 germinal	Vicaire
Donat Astier.	Lubéron-la-Montagne, ci-devant St-Martin de Castillon	5 germinal	Prêtre

(1) *P.V.*, XXXVIII, 242 et XXXIX, 116 (original : C 305, pl. 1136, p. 16); *B*in, 25 prair. (1er suppl^{t}).
(2) *P.V.*, XXXVIII, 243. *B*in, 16 prair. (suppl^{t}); *J. Sablier*, no 1354.
(3) C 305, pl. 1136, p. 21; p. 22, imprimée chez Niel le jeune, Apt.

NOMS ET PRENOMS *des Citoyens qui ont abdiqué.*	COMMUNES *où ils résidoient.*	DATE *de leur Abdication*	TITRE *sous lequel ils ont exercé leurs fonctions*
Antoine Astier.	idem	5 germinal	Prêtre
Dortigue.	Apt	8 germinal	Ex-bernardin, ci-devant vicaire bénévole
Joseph-Antoine Aubert.	Apt	8 germinal	Prêtre
Boze.	Apt	9 germinal	Prêtre
Barth.-Hypol.-Louis Bruny.	Gargas	9 germinal	Curé
Daygremont.	Merindol	11 germinal	Curé
Pellenc.	St-Saturnin	12 germinal	Curé
Jean-Baptiste Laville.	Cazeneuve	12 germinal	Curé
Roman.	Merindol	12 germinal	Vicaire, ci-devt religieux
Guibert.	Lauris	12 germinal	Curé
Fréjus.	Buous	12 germinal	Vicaire
François-Xavier Testanière.	Viens	13 germinal	Curé
Peyronnet.	Vaugines	13 germinal	Curé
Jean-Simon Dhupaix.	Ansouis	13 germinal	Curé
Joseph Berlengue.	Uzès (dép. du Gard)	13 germinal	Vicaire
Jardin.	Villelaure	21 germinal	Vicaire
Canvin.	Bonnieux	22 germinal	Prêtre
P...land.	Villelaure	23 germinal	Curé
Hugues-Gaspard Jouven.	La Tour-d'Aigues	2 floréal	Vicaire
Marc-Antoine Bernard.	La Tour-d'Aigues	2 floréal	Vicaire
Joseph Bernard.	La Tour-d'Aigues	2 floréal	Prêtre
Monier Arnaud.	La Bastidonne	2 floréal	Curé
Nicolas Giniès.	Grambois	2 floréal	Curé
Joseph Roubaud.	La Tour-d'Aigues	4 floréal	Curé
Jean-Joseph Marteau.	idem	6 floréal	Curé
Michel Marteau.	idem	6 floréal	Vicaire
Vincent Astier.	Boisset	6 floréal	Succursal
Jean-Joseph Boyery.		6 floréal	Curé
Guyrand.	Cadenet	6 floréal	Vicaire
Jacques-Paulin Brun.	Apt	7 floréal	Ex-carme, ci-devt vicaire bénévole
Louis Roman.	Merindol	7 floréal	Prêtre, religieux
Grimaud.	Beaumont	9 floréal	Curé
Giniés.	La Bastide des Jourd	9 floréal	Curé
Mondet.	Gordes	9 floréal	Curé
Bénoit.	Apt	11 floréal	Prêtre, ci-devt bénéficier
Louis-Michel Silvestre.	Gordes	19 floréal	Prêtre

Vu le Tableau ci-dessus, remis sur le bureau par l'Agent National, l'Administration du District, pour témoigner la satisfaction qu'elle ressent à l'acte civique des dénommés ci-dessus, duquel elle leur a déjà concédé acte;

Arrête qu'il sera imprimé au nombre de 250 exemplaires, envoyé à chaque Municipalité et Société Populaire de son ressort, pour y être lu le premier jour de décade de sa réception, tant dans le Temple de la raison, que dans le lieu des séances de la Société;

Arrête de plus qu'il en sera adressé un exemplaire à la Convention Nationale.

Fait à Apt, en séance publique de l'Administration, ce 23 Floréal, l'an 2e de la République Française une & indivisible.

Signés : JOUVENNE (*Présid.*);
MASSIE, RICHIER, JEAN, BOFFE (*Administrateurs*);
ROMAN (*Agent Nat.*); PIN (*Secrét.*).